

Bonjour Monsieur BALLEVRE

Pour nous permettre d'instruire le dossier déposé par l'entreprise GOMEZ et FILS, pour une aide à l'immobilier, je vous remercie de me confirmer que le montant de l'aide que vous avez attribué à l'entreprise pour son projet est de 7114 € sous forme d'avance remboursable ? Pouvez-vous également me transmettre la délibération ?

En effet la délibération jointe ne mentionne aucun montant et le plan de financement transmis par l'entreprise est le suivant :

Dépenses prévisionnelles en € HT	Montant	Ressources	Montant	%
Poste 1 – Dépenses Construction, extension, réhabilitation ou modernisation des bâtiments vacants	118 570,55	Fonds Européens		0,00%
		Région Occitanie (subvention)	16 599,88	14,00%
Poste 2 – Dépenses Terrain, (dans la limite de 10% des dépenses totales éligible du projet concerné)	0,00	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	7 114,23	6,00%
		Autres financeurs publics		0,00%
		Sous-total financement public	23 714,11	20,00%
Poste 3 - Dépenses Honoraires liés à la conduite du projet (maîtrise d'oeuvre, géomètre, frais d'acte ...)	0,00	Autres ressources privées	94 856,44	80,00%
		Autofinancement		0,00%
		Sous-total financement privé	94 856,44	80,00%
TOTAL DEPENSES	118 570,55	TOTAL RESSOURCES	118 570,55	100,00%

En vous remerciant,

Bien cordialement,